



Divorcée, dettes d'impôts, quels sont les recours

Par **isatla**, le **17/03/2010** à **14:21**

Bonjour,

J'ai divorcé en 2008 et mon ex mari m'informe aujourd'hui qu'il est relancé par le trésor public concernant nos impôts sur revenus ainsi que la taxe d'habitation 2007 !!! (A l'époque d'un commun accord, je payais les loyers et lui les impôts)

Aujourd'hui il est au chômage et me menace de donner le nom de mon employeur ainsi que ma nouvelle adresse au trésor public. Je suis prête à payer 50% de la somme étant donné que ce sont des salaires que nous avons perçus mais en aucun cas payer la totalité.

Est-ce que le trésor public fait le distinguo, peut on séparer cette créance en deux ou vont-ils se retourner contre moi étant donné que je suis salariée. Je ne sais pas quoi faire !!

Par avance Merci

Par **JPALMER**, le **17/03/2010** à **19:41**

A quel nom sont l'avis d'imposition et la taxe d'habitation ?